Ecole Primaire Yann Arthus-Bertrand
Place du Général De Gaulle
84 290 CAIRANNE
Tel. 04 90 30 81 54
Mail : ce.0840683l@ac-aix-marseille.fr

Procès-verbal du Conseil d'Ecole n°2 du 05/03/2019

Etaient présents :
Mme KYNAST, directrice, enseignante de CE2-CM1, présidente du Conseil d'école.
Mme GUTTIN-TURC, enseignante de PS-MS
Mme LANVIN, enseignante de MS-GS
Mme BELLION, enseignante de CP
Mme MACK, enseignante de CE1-CE2 à mi-temps sur l'école
Mme BARTHALOIS, enseignante de CM1-CM2
M. PEGEOT, enseignant de CE1-CE2 et décharge administrative de direction
M.DALMAU, enseignant TR rattaché à l'école

M. BOUYER, Délégué Départemental de l'Education Nationale

Mme DE LEEUW, conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires

Mme CHADIR, représentante des parents d'élèves
Mme BRULE, représentante des parents d'élèves
Mme ARNOUX, représentante des parents d'élèves
Mme BOISSON, représentante des parents d'élèves
Mme LABANI, représentante des parents d'élèves
Mme BOUDESS, représentante des parents d'élèves
Mme BOUGUEREAU, représentante des parents d'élèves

Etaient absents, excusés:
M. l'Inspecteur de l'Education Nationale
M. ROSSIN, Maire de Cairanne

Ordre du jour :

1. Bilan des effectifs et projections
2. Bilan des différents projets pédagogiques et présentation des projets à venir
3. Premier bilan de la mise en service des tablettes dans les classes
4. Fonctionnement du service de restauration scolaire
5. Exercices de sécurité
6. Travaux prévus ou à prévoir
7. Questions diverses des parents d'élèves élus

Administratif

Approbation du PV du 1er Conseil d'école

Le Procès-verbal du Conseil d'école n°1 ayant eu lieu le 6 novembre 2018 est soumis à l'approbation du Conseil d'école. La Directrice rappelle que le procès-verbal est consultable par tous les parents sur le site de la commune.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Bilan des effectifs

Les effectifs de l'année 2018-2019 sont à ce jour de 129 élèves (2 radiations en CE1 pour cause de déménagement).
Les effectifs se répartissent de la manière suivante :
PS-MS : 23 élèves (14 PS et 9 MS)
MS-GS : 20 élèves (8 MS et 12 GS)
CP : 20 élèves
CE1-CE2 : 21 élèves (15 CE1 et 6 CE2)
CE2-CM1 : 22 élèves (11 CE2 et 11 CM1)
CM1-CM2 : 23 élèves (5 CM1 et 18 CM2)

Rentrée 2019

L'effectif total pour l'année 2019-2020 sera en légère baisse par rapport à l'effectif actuel : 125 élèves à la rentrée 2019 selon les informations connues à ce jour.
Actuellement les effectifs prévus sont les suivants : 15 PS, 12 MS, 17 GS, 13 CP, 20 CE1, 15 CE2, 17 CM1 et 16 CM2. La constitution des classes sera décidée fin juin.
Dans la continuité des réformes engagées dans le monde de l'éducation ces derniers temps, les circonscriptions vont être redécoupées. Notre école est concernée par ce redécoupage puisque, comme toutes les écoles primaires rattachées au collège Schoelcher, elle fera désormais partie de la circonscription de Bollène. Donc nous changeons d'IEN, le poste de TR rattaché à l'école aura un nouveau secteur géographique, ainsi que l'enseignante spécialisée et la psychologue scolaire. A priori Mme Canuti, notre psychologue scolaire actuelle, ainsi que Mme Vacter, notre référente ash actuelle, continueront à suivre nos élèves.

Pédagogie

Les projets des classes

- **Projets réalisés :**

Sortie Préhistoire à Orgnac (07) le vendredi 9 novembre pour les CE2-CM1 de Mme KYNAST (avec les 6 CE2 de Mme Mack)

Le **marché de Noël** a eu lieu comme prévu. La fréquentation était satisfaisante et les ventes ont rapporté près de 600€ à la coopérative scolaire. Cela a permis notamment de financer le bus pour la sortie à Cheval Passion des classes de CP et CE1-CE2.
Les enfants ont beaucoup apprécié le **spectacle de magie** offert par la municipalité avant Noël.

La **classe de neige** à Ancelle du 28 janvier au 1er février s'est très bien passée. Les enfants sont ravis, ils ont bien progressé en ski et ont pu profiter de la visite d'une ferme de montagne et de l'activité chiens de traîneau.

Visite de l'usine Cristaline pour les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 organisée grâce au concours de la municipalité les 18 et 25 janvier. Cette visite très instructive vient illustrer le programme de Géographie.

Toutes les classes fréquentent régulièrement la **bibliothèque municipale.**

Les enfants participent également à **divers événements de la commune** : bonne participation des enfants pour la commémoration du 11 novembre, cinq classes ont partagé la galette des rois des Anciens le 18 janvier... Une participation est prévue aux cérémonies du 8 mai et du 18 juin (en relation avec le programme d'Histoire des classes de cycle 3 et d'éducation civique pour toutes les classes élémentaires)

- **Projets à venir :**

Photo de classe le lundi 1er avril.

Carnaval le vendredi 5 avril : circuit dans le village avec le Carmentran fabriqué par les enfants au Centre de Loisirs qui sera brûlé près de la salle Mistral (sauf en cas de vent). Départ du cortège vers 14h.

Cycle « Porter secours » pour les élèves de cycle 3 en collaboration avec l'infirmière scolaire. L'infirmière interviendra sur plusieurs demi-journées à l'école pendant la période 4 pour apprendre aux élèves les bons réflexes face à une situation d'urgence, apprendre à donner l'alerte et effectuer quelques gestes simples.

Challenge d'Anglais pour le cycle 2 le vendredi 17 mai. Nous recevrons 2 classes de Rasteau pour une journée de jeux en anglais. Cette année le challenge concerne les classes de CP, CE1-CE2 et CE2-CM1.

Concert pour les parents le vendredi 24 mai à 18h30 à la salle polyvalente. Ce sera le point d'orgue du projet musical de l'année « Anglais et musique », qui concerne tous les enfants du CP au CM2.

Fête de l'école le samedi 29 juin avec spectacle des enfants le matin et jeux organisés par l'APE l'après-midi.

Classes de maternelle (Mmes Guttin-Turc et Lanvin):
Travail sur le cirque et journée au cirque Grüss à Piolenc le lundi 3 juin.
Travail sur les élevages (escargots en automne, phasmes et papillons au printemps) dans la classe de Mme Lanvin.

Classe de CP (Mme Bellion) :
Journée à Cheval Passion à Avignon le 17 janvier.
Classe découverte à Saint-Bonnet-en-Champsaur du 3 au 7 juin.
Activités prévues: visite de la ferme pédagogique, poney, randonnée, jeux de plein air, initiation à l'escalade, découverte du milieu montagnard et rencontre avec un apiculteur.

Classe de CE1-CE2 (Mme Mack / M.Pégeot) :
Journée à Cheval Passion à Avignon le 17 janvier.
Cycle équitation/découverte du cheval au centre équestre de Cairanne en période 5 (6 journées).
Journée « Moyen-Âge » à la forteresse de Mornas envisagée par M.Pégeot pour le mois de juin.

Classe de CE2-CM1 (Mme Kynast) :
Cycle escrime, puis lutte et actuellement jusqu'à fin mars avec l'intervenant de la COPAVO.
Randonnée roller en juin.

Classe de CM1-CM2 (Mme Barthalois):
Cycle escrime, puis lutte et actuellement jusqu'à fin mars avec l'intervenant de la COPAVO.
Projet d'écriture sur l'année : rédaction d'articles pour le Cairanne infos et abonnement de la classe au journal « Mon Quotidien »
Classe découverte à Saint-Bonnet-en-Champsaur du 3 au 7 juin avec les CP.
Activités prévues: randonnée et jeux de plein air avec les CP, découverte du milieu montagnard, VTT et escalade.
Randonnée roller en juin

Projet « Ecole numérique »

Les tablettes sont à présent opérationnelles dans les 4 classes élémentaires. Les élèves les utilisent pour faire des exercices de réinvestissement en mathématiques et en français, du calcul mental, pour rédiger des comptes-rendus, faire des recherches sur Internet.
Nous utilisons actuellement des applications gratuites, mais l'achat d'applications spécialement conçues pour les écoles est prévu prochainement pour un montant de 450€. Le devis a été remis à Monsieur le maire. Il est particulièrement appréciable de disposer de 20 tablettes par classe car cela permet vraiment d'optimiser l'utilisation quotidienne de cet outil, particulièrement attractif pour l'enfant. Les séances de travail sur tablette (en dehors des activités de recherche) n'excèdent pas 10/15 minutes.
Trois classes utilisent un Espace Numérique de Travail en complément du cahier de texte et du cahier de liaison. Nous projetons pour la rentrée 2019 d'utiliser une seule interface pour l'ENT et les livrets, afin de simplifier l'accès pour les parents.

Fonctionnement de l'école

Fonctionnement du service de restauration scolaire

Depuis la rentrée de septembre, la mairie a mis en place un système de réservation et paiement en ligne pour les services périscolaires. Le but de ce service étant de simplifier les démarches pour les familles et la gestion des inscriptions pour la municipalité.

Malgré plusieurs rappels aux familles, ce service continue à connaître des dysfonctionnements car certaines familles (minoritaires) continuent à ne pas inscrire leurs enfants dans les temps. Le personnel municipal et notamment Mmes Bricquet-Bathelier et Rocher, passe beaucoup de temps certains jours à contacter les familles qui n'ont pas inscrit leurs enfants à temps et à remettre à jour les listes de la cantine et de la garderie. Cela impacte non seulement le bon fonctionnement de ces deux services, mais également celui de l'école car à partir de 8h30, ces personnels sont censés être en classe, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

En conséquence, il est envisagé de clore les inscriptions aux services de cantine et de garderie pour la semaine le vendredi de la semaine précédente. La municipalité pense également sérieusement à mettre en place des sanctions financières (services plus chers pour les retardataires).

Les représentants des parents d'élèves et le DDEN ont assisté à un service de cantine en janvier. Ils ont pu faire part de leurs observations et propositions à la municipalité au cours d'une réunion avec Mmes De Leeuw et Le Corre. Certaines demandes ont été prises en compte par le personnel de cantine mais quelques points de désaccord persistent. Une nouvelle entrevue est prévue entre les représentants des parents d'élèves et le personnel des services municipaux.

Exercices de sécurité

Un exercice d'évacuation incendie aura lieu en fin de période et un exercice de confinement est prévu également ce mois-ci.

Equipements et Travaux

Les petits travaux sont réalisés régulièrement par l'agent municipal : peinture des bancs en maternelle, pose de panneaux de liège dans certaines classes, réfection du plafond dans la cage d'escalier principale et réparations diverses.
Une commande de manuels scolaires et matériel pédagogique pour les maternelles a été transmise pour un total de 3000€. Cela permet de travailler sur des manuels conformes aux nouveaux programmes et de poursuivre les efforts dans l'utilisation raisonnée des photocopies.
L'enveloppe annuelle allouée à l'école pour l'achat des fournitures scolaires reste inchangée : 4000€, soit 32€ par enfant.
Le stylo interactif du TBI a été remis en fonctionnement par M.Devès et un photocopieur plus performant a été installé dans le bureau de la directrice.

En attente :
- les nouvelles chaises pour la classe de Mme BELLION
- renouvellement du grand jeu
Ces achats seront examinés en conseil municipal le 26 mars.

La municipalité rappelle les investissements importants qui sont réalisés au profit de l'école :

- enveloppe de 1800 € mise à disposition de l'équipe enseignante pour financer les trois voyages scolaires prévus cette année
- ravalement prévu de la façade de l'école
- réfection du goudron de la cour pour un montant de 3000€

Questions diverses des parents élus

Lors du précédent conseil, une question des parents élus concernait l'aménagement des temps de récréation.
Afin d'optimiser l'espace de la cour et de limiter les risques d'accidents, l'équipe enseignante a donc mis en place les aménagements suivants : la partie haute de la cour (entre l'angle du dortoir et le préau) est réservée aux élèves de maternelle, tandis que la partie basse et le stade sont réservés aux élèves de primaire.
Le planning d'utilisation du stade reste valable, ainsi que l'interdiction de jouer ou de stationner sous le préau pendant les récréations (sauf en cas de pluie). Les élèves de maternelle ayant un temps de récréation plus long (30 minutes contre 20 minutes en élémentaire), ils pourront utiliser le grand jeu en toute sécurité dès que les élèves d'élémentaire seront rentrés en classe.
Ces mesures ont été mises en place dès le lundi 12 novembre.
Le bilan de cette expérimentation est très positif : chacun, peut faire des jeux adaptés à son âge, les grands ne sont pas entravés par la présence des petits et de leur côté, les maternelles

bénéficient d'un espace plus sécurisé. **L'équipe enseignante souhaite donc qu'une ligne, si possible en couleur, soit tracée afin de délimiter les deux espaces de jeux.**

1. Comment se fait-il que beaucoup d'enfants rechignent à aller à la cantine alors que la cuisine est de qualité ?
Pourquoi Mireille tape-t-elle fort sur les tables avec une louche pour avoir le silence? Cela perturbe beaucoup les enfants.
Pourquoi les enfants sont-ils limités pour boire de l'eau? Pourquoi l'entrée et le plat sont-ils servis l'une sur l'autre?

Réponse de Mme De Leeuw : Un point sera fait avec le personnel de la cantine sur la gestion de la discipline car la municipalité n'approuve pas ces pratiques. Les points évoqués par les parents seront rediscutés lors de la réunion évoquée précédemment.

Intervention du DDEN :
Le DDEN informe les membres du conseil d'école des grandes lignes de la loi Blanquer, adoptée en première lecture par l'Assemblée Nationale le 15 février 2019. Cette loi prévoit des changements majeurs pour l'école primaire. Parmi les mesures annoncées, la création des EPSF (Etablissements Publics des Savoirs Fondamentaux) : ces établissements regrouperont les écoles autour d'un collège avec une direction unique, celle du principal du collège. Les conseils d'école ne seront plus consultés. Ce texte va modifier profondément l'organisation de l'école et la vie des communes rurales.

Une synthèse de ce projet de loi est transmise aux membres du conseil d'école.

La séance est levée à 19h20.

La Directrice,
Mme KYNAST

La secrétaire de séance,
Mme LANVIN